

## Synthèse

---

Un accident grave est survenu sur le réseau ferré national au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2017. Il s'agit du déraillement à Sibelin le 13/03.

Du point de vue des conséquences humaines, pour la première fois depuis trois trimestres, le nombre de personnes tuées baisse légèrement. Le non-respect des règles de sécurité à proximité des voies ou du Code de la route reste la cause principale de ces décès.

En ce qui concerne le nombre de personnes grièvement blessées, on note une baisse importante avec un total de neuf blessés graves durant ce trimestre alors que leur nombre était de 18 au trimestre précédent.

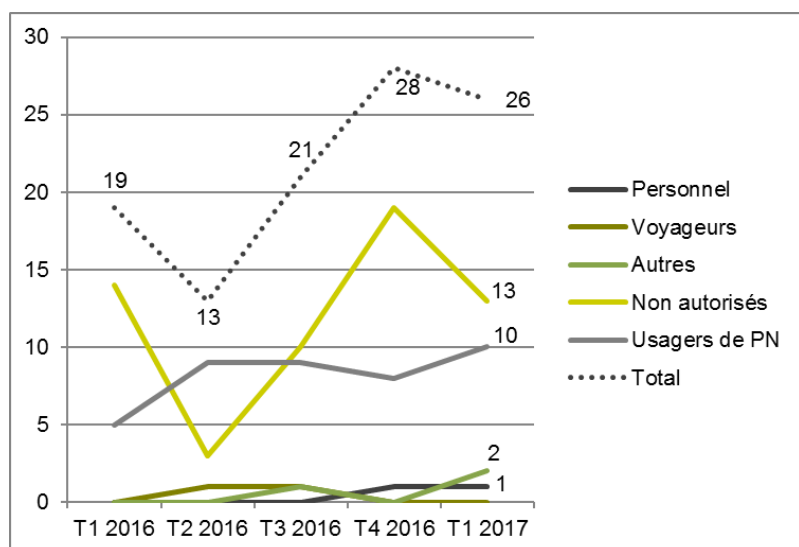
En matière d'accidents significatifs, la tendance est à la hausse pour les catégories « déraillements » et « autres ».

Aucun accident significatif n'est à déplorer pour le 2<sup>e</sup> trimestre consécutif dans la catégorie des incendies dans le matériel roulant.

Le nombre d'accidents significatifs de personnes causés par le matériel en mouvement revient à un niveau proche de la moyenne constatée sur les quatre trimestres précédents après une très forte hausse au 4<sup>e</sup> trimestre 2016 ayant contribué à la hausse du nombre total de personnes tuées au cours de ce trimestre.

Les valeurs des indicateurs présentées sont celles disponibles à la date de publication du présent document. Si nécessaire, des rectifications ont été apportées sur les valeurs des trimestres précédents afin de prendre en compte les faits nouveaux ou les imprécisions de classification découvertes après la publication du tableau de bord précédent.

## TK00 - Nombre total de personnes tuées



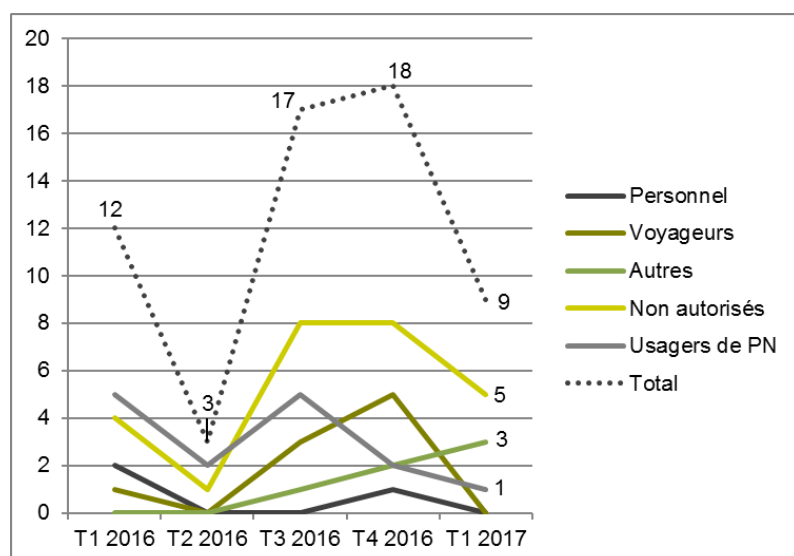
Durant ce 1<sup>er</sup> trimestre 2017, ce sont au total 26 personnes qui ont trouvé la mort sur le réseau ferré national. Ce nombre reste bien au-dessus de la moyenne des quatre derniers trimestres [20,25]. Le nombre de tués dans la catégorie des personnes « non autorisées » passe de 19 tués le trimestre dernier à 13 ce trimestre (dont 11 personnes heurtées en pleine voie). Bien que le nombre total d'accidents au PN soit en baisse, on constate que ceux-ci ont des conséquences humaines légèrement plus importantes.

Parmi les victimes, on compte deux morts dans la catégorie « autres ». Une personne, présente sur le quai de la gare de Nice-Riquier, a chuté dans l'entrevoie au passage d'un train. Lors du suicide d'une personne en gare de Val-de-Fontenay, suite au choc avec le train, son corps a fauché deux autres personnes présentes sur le quai au moment des faits, tuant l'une d'elles.

Pour la seconde fois consécutive, la catégorie « personnel » comptabilise une victime. Il s'agit d'un agent de conduite qui s'est fait heurter mortellement à Achères Poste 3 durant la soirée du 07/01/2017 alors qu'il traversait les voies en dehors des passages planchéiés.

Aucun mort n'est à déplorer dans la catégorie « voyageurs ».

## TS00 - Nombre total de personnes grièvement blessées

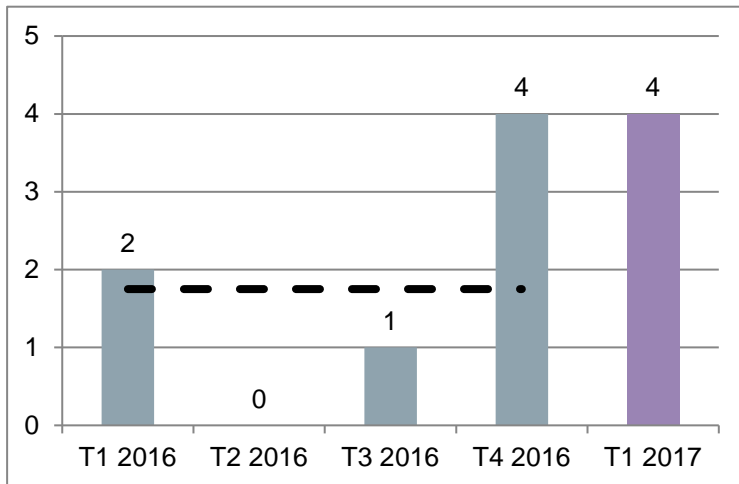


Contrairement aux deux trimestres précédents, on note une forte baisse du nombre de blessés graves en ce 1<sup>er</sup> trimestre 2017 et particulièrement pour les catégories « non autorisés » et « voyageurs ». Aucun blessé grave n'est à déplorer dans les catégories « voyageurs » et « personnel ».

La catégorie « usagers de PN » comptabilise un blessé grave.

Parmi les personnes grièvement blessées de la catégorie « autres », deux victimes ont été happées par les trains arrivant à quai. Une personne a été grièvement blessée lors du suicide en gare de Val-de-Fontenay mentionné ci-dessus.

## N01 - Nombre total de collisions significatives de trains

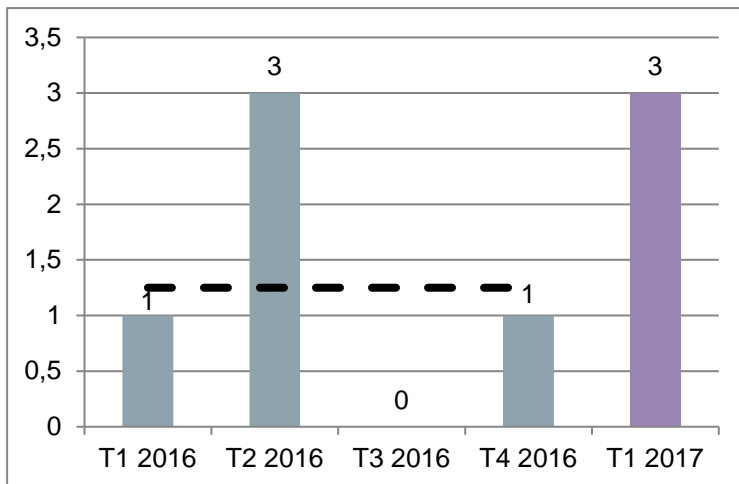


Durant ce trimestre, quatre accidents significatifs sont à reporter dans la catégorie « collisions » dont un accident de la sous-catégorie « collisions entre trains ». Il s'agit d'une prise en écharpe en gare de Sélestat le 09/03/2017 entre un train de travaux en refoulement et un train fret suivi du déraillement de deux wagons du train de travaux. Le franchissement d'un signal fermé par le train de travaux est à l'origine de cette collision qui a engendré des dommages à l'infrastructure supérieurs à 150 000 €.

Les trois autres accidents significatifs qui ont entraîné des interruptions de circulation durant plus de six heures relèvent de la sous-catégorie « collisions contre obstacles ». Parmi ces accidents, on compte une collision avec des éléments de caténaire et deux heurts de trains transportant de voyageurs avec des obstacles se trouvant sur les voies suite aux intempéries.

Aucun dommage corporel n'est à déplorer dans ces accidents.

## N02 - Nombre total de déraillements significatifs de trains

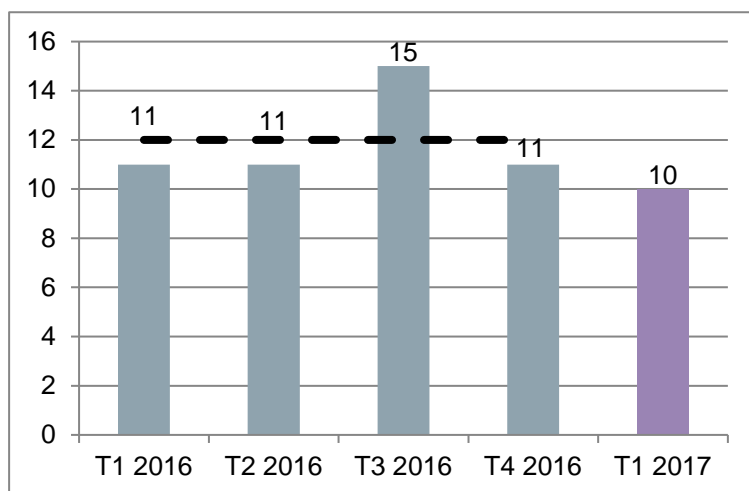


Le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2017 est marqué par trois déraillements significatifs survenus durant le mois de mars.

Le 13/03/2017, quatre wagons d'un train de marchandise ont déraillé en gare de Sibelin. Suite à ce déraillement, deux wagons citernes se sont couchés. La citerne d'un troisième wagon non couché a été endommagée, laissant échapper 50 tonnes d'éthanol. Deux autres déraillements se sont produits en gare de Woippy (le 13/03) et en gare de Somain (le 21/03).

Ces trois déraillements ont engendré des dommages à l'infrastructure supérieurs à 150 000 €.

### N03 - Nombre total d'accidents significatifs aux passages à niveau

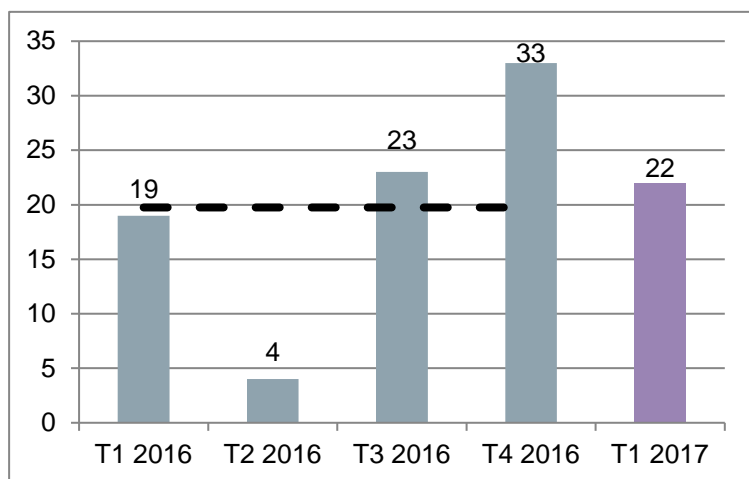


Le nombre d'accidents significatifs aux passages à niveau de ce 1<sup>er</sup> trimestre est en baisse et se situe en dessous de la moyenne des quatre derniers trimestres. Parmi les 42 accidents survenant au PN durant ce trimestre, 10 accidents significatifs sont comptabilisés.

Deux piétons, un cycliste, deux scooters et cinq automobiles ont été heurtés par des véhicules ferroviaires en s'engageant sur des PN fermés ou en cours de fermeture.

Le non-respect de la signalisation routière reste la principale cause d'accidents, entraînant le décès de 10 usagers de PN et les blessures graves pour un autre.

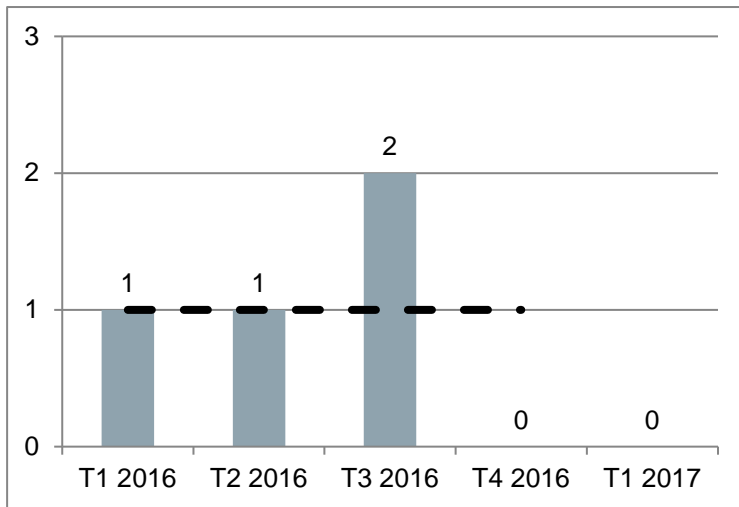
### N04 - Nombre total d'accidents significatifs de personnes causés par le matériel roulant en mouvement



Le nombre d'accidents significatifs de personnes causés par le matériel roulant en mouvement baisse de 33 au trimestre précédent à 22 en ce début d'année 2017, causant la mort de 15 personnes et blessant grièvement sept autres.

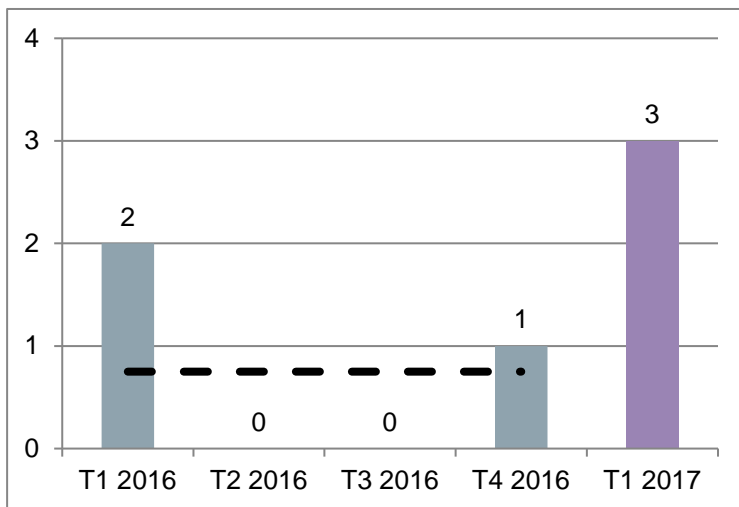
Parmi les victimes, outre une majorité de personnes non autorisées présentes dans la zone dangereuse (18 au total), on trouve également trois personnes de la catégorie « autres » et une personne de la catégorie « personnel » mentionnées dans les deux paragraphes de ce document décrivant les conséquences humaines par catégorie de personnes.

### N05 - Nombre d'incendies dans le matériel roulant



Aucun accident significatif n'est à reporter dans la catégorie « incendies dans le matériel roulant » en ce trimestre.

### N06 - Nombre d'accidents « autres »



Trois accidents significatifs sont comptabilisés dans la catégorie « autres » durant ce 1<sup>er</sup> trimestre dont l'accident en gare de Val-de-Fontenay mentionné précédemment. Deux autres accidents ont engendré des dommages à l'infrastructure supérieurs à 150 000 € : il s'agit d'un déraillement d'un train fret au Bourget le 08/01/2017 et d'une dérive d'un train fret suivie d'un heurt de butoir avec déraillement de deux wagons à Perpignan le 23/01/2017.

Les valeurs des indicateurs présentées sont celles disponibles à la date de publication du présent document. Si nécessaire, des rectifications ont été apportées sur les valeurs des trimestres précédents afin de prendre en compte les faits nouveaux ou les imprécisions de classification découvertes après la publication du tableau de bord précédent.



**EPSF**  
60 rue de la Vallée  
CS 11758  
80017 Amiens Cedex 1  
[www.securite-ferroviaire.fr](http://www.securite-ferroviaire.fr)